

Orange prend le contrôle complet du premier opérateur mobile égyptien

Orange renforce encore ses positions en Egypte. Pour autant, le dossier était loin d'être aisé. En 2001, l'opérateur historique et **Orascom Telecom**, un autre géant du mobile présent en Afrique et en Asie signent un partenariat pour se partager MobiNil, premier opérateur mobile égyptien.

Mais quelques années plus tard, un différend oppose les deux partenaires. En 2007, Orascom met en avant un « *désaccord grave* » avec France Telecom. Ce qui lui permettrait d'exercer (selon une clause du pacte d'actionnaires) une option d'achat sur les parts du Français.

Les deux partenaires s'opposent sur de nombreux points. Le groupe français a ainsi poussé MobiNil à s'engager dans la 3G, ce qui lui a coûté plus de 400 millions d'euros. Orascom n'était pas vraiment favorable à cet investissement.

Par ailleurs, fidèle à sa stratégie d'acquisition, France Télécom entendait faire passer MobiNil sous pavillon Orange. Mais ce changement de marque est vigoureusement rejeté par Naguib Sawiris, pdg de Orascom Telecom.

La Cour d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale est saisie par Orascom Telecom. Ce dernier demande à la Cour d'obtenir en sa faveur le transfert des actions de MobiNil détenues par France Télécom.

Près de deux ans plus tard, la Cour d'arbitrage rend son verdict et déboute Orascom. Pire, l'opérateur est condamné à transférer sa participation dans MobiNil à France Télécom d'ici le 10 avril 2009 à un prix de 441.658 livres égyptiennes par action MobiNil.

France Télécom, qui détient actuellement 71,25% de MobilNil, a précisé dans un communiqué qu'Orascom devait lui transférer sa participation de 28,75% pour un montant total d'environ 530 millions d'euros, ce qui lui permet donc de détenir 100% de l'opérateur.

Reste que le montage est un peu plus complexe que cela puisqu'en fait, France Télécom va récupérer le bloc MobiNil qui détient 51% dans Egyptian Company for Mobile Services (ECMS), structure qui commercialise des services mobiles sous la marque MobiNil. Mais 20% d'ECMS reste dans les mains d'Orascom Telecom tandis que 29% figurent au flottant.

France Télécom estime que la consolidation à 100% de MobiNil devrait lui apporter 360 millions d'euros de chiffre d'affaires et 165 millions d'euros d'Ebitda supplémentaires par an sur la base de ses résultats de 2008, et avoir un effet « positif » en terme de génération de *cash flow* organique.

MobiNil, qui comptait 20,1 millions de clients au 31 décembre 2008, a enregistré une croissance de 21% de son chiffre d'affaires l'année dernière à dix milliards de livres égyptiennes (1,32 milliard d'euros). L'opérateur français fait donc une bonne affaire, cette opération illustrant ses efforts dans les pays émergents afin de compenser la baisse des marchés matures.